**Indicateurs de suivi de l’épidémie de COVID-19**

**Ce jeu de données provient d'un service public certifié**

**Présentation des indicateurs de suivi**

Le 28 mai 2020, le gouvernement a présenté dans le cadre de la deuxième étape du plan de déconfinement, la carte de synthèse des départements qui sert de référence pour les mesures différenciées appliquées depuis le 2 juin.

Cette carte est construite sur la base de 4 indicateurs et est complétée par une analyse de risques. Les indicateurs sont les suivants :

**1. Activité épidémique (taux d'incidence)**

Le taux d'incidence correspond au nombre de tests virologiques positifs pour 100.000 habitants sur une semaine. Il est calculé, à l'échelle départementale, de la manière suivante : (100000\*nombre de cas positif)/population.

Trois niveaux ont été fixés pour cet indicateur :

* vert : en dessous de 10 personnes testées positives sur 100.000 personnes testées, sur une semaine glissante ;
* orange : au-delà de 10 personnes testées positives sur 100.000 personnes testées, sur une semaine glissante ;
* rouge : au-delà de 50 personnes testées positives sur 100.000 personnes testées, sur une semaine glissante.

**2. Taux de positivité des tests virologiques**

Le taux de positivité correspond au nombre de personnes testées positives sur une semaine. Il est calculé, à l'échelle départementale, de la manière suivante : (100\*nombre de tests positifs)/nombre de tests réalisés.

Trois niveaux ont été fixés pour cet indicateur :

* vert : taux de positivité entre 0 et 5% ;
* orange : taux de positivité entre 5 et 10% ;
* rouge : taux de positivité supérieur à 10%.

**3. Facteur de reproduction du virus (évolution du R0)**

Nombre de personnes contaminées par chaque malade. Cet indicateur est calculé à l'échelle régionale.

Trois niveaux ont été fixés pour cet indicateur :

* Vert : R0 entre 0 et 1 ;
* Orange : R0 entre 1 et 1,5 ;
* Rouge : R0 supérieur à 1,5.

**4. Tension hospitalière sur la capacité en réanimation**

Taux d’occupation des lits en réanimation/SI/SC par des patients COVID par rapport à la capacité initiale en réanimation. Cet indicateur est calculé à l'échelle régionale.

Trois niveaux ont été fixés pour cet indicateur :

* Vert : taux d’occupation compris entre 0 et 30% ;
* Orange : taux d’occupation compris entre 30 et 60% ;
* Rouge : taux d'occupation supérieur à 60%.

**Description des données**

Les données mises à disposition présentent la valeur quotidienne de ces 4 indicateurs au niveau national et départemental depuis le 15 mars 2020.

**Fréquence de mise à jour des données** : quotidienne

Des données plus précises relatives aux tests (incidence et positivité) sont également publiées par [Santé publique France](https://www.data.gouv.fr/fr/organizations/sante-publique-france/) (données SI-DEP).